

**BULLETIN MENSUEL**  
DE LA  
**SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON**  
FONDÉE EN 1822

*Reconnue d'utilité publique par décret du 9 août 1937.*

*Secrétaire général : M. le Dr BONNAMOUR, 49, avenue de Saxe ; Trésorier : M. P. GUILLEMOZ, 7, quai de Retz*

**SIÈGE SOCIAL A LYON : 33, rue Bossuet (Immeuble Municipal)**

|                          |                                        |                                  |
|--------------------------|----------------------------------------|----------------------------------|
| <b>ABONNEMENT ANNUEL</b> | France et Colonies Françaises. . . . . | 25 francs                        |
|                          | Étranger. . . . .                      | 50 —                             |
| 2.012 Membres            | <i>MULTA PAUCIS</i>                    | Chèques postaux c/c Lyon, 101-98 |

## PARTIE ADMINISTRATIVE

### ORDRES DU JOUR

#### CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du Mardi 14 Juin, à 20 h. 30.

1<sup>o</sup> *Vote sur l'admission de :*

M. Jean POMMIER, 58 rue de la Charité, Lyon, parrains : MM. Bertrand et Merit. — M. René MAZENOT, instituteur E. P. S., La Croix-Vacher, Tournus, Saône-et-Loire, parrains : MM. Mazenot et Dr Bonnamour. — M. REVERCHON, 1, place Commandant-Arnaud, Lyon, 4<sup>e</sup> (*réintégration*). — M. TIERCIN, inspecteur primaire, 14, route de Troyes, Nogent-sur-Seine, Aube, parrains : MM. Roussin et Guillemoz.

2<sup>o</sup> *Questions diverses.*

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Jeudi 16 Juin, à 20 h. 30.

1<sup>o</sup> *Approbation des comptes de 1937.*

2<sup>o</sup> *Présentation du budget prévisionnel de 1938.*

### SECTION D'ANTHROPOLOGIE, DE BIOLOGIE ET D'HISTOIRE NATURELLE GÉNÉRALE

Séance du Samedi 11 Juin, à 17 heures.

1<sup>o</sup> M. PELOSSE. — L'état actuel de nos connaissances sur le plankton des lacs alpins et subalpins français.

2<sup>o</sup> M. HOFSTETTER. — Ophidiens fossiles.

conque, il n'en est pas de même des vis micrométriques (21) et (29), de leurs écrous (26 et (30), de leurs bagues (23) et (24), et de la clavette (25). Il y a lieu d'en confier l'exécution à un mécanicien de précision ou à un ouvrier horloger qui apportera tous ses soins à leur réalisation, car il ne doit pas exister de jeu dans leur assemblage. Le montage de l'étrier (27) est aussi très délicat, car la vis (29) doit être dans le prolongement absolu de la tige (21). Une construction rigoureuse est facile à obtenir par le procédé suivant : un premier tube (42), fig. V, est d'abord ajusté dans le prolongement du tube (9) sur lequel il est fixé par les mêmes vis qui immobilisent la bague (24); il porte à son extrémité droite la bague (28). C'est sur ce tube que sera soudé à l'étain ou au cuivre l'étrier (27) établi avec une longueur d'acier tréfilé courbé deux fois et soudé à l'autogène à deux bagues d'acier (44). Il suffira alors de couper le tube de laiton en A et B pour avoir l'étrier définitif. Il y a lieu de noter que les différents tubes de laiton s'emboîtant les uns dans les autres se trouvent dans le commerce et que leur ajustage consiste simplement en un nettoyage à la toile émeri.

## SECTION ENTOMOLOGIQUE

### NOTES SUR LES COCCIDES (Hem.) DE LA FRANCE

(23<sup>e</sup> Note).

#### Description d'un *Trionymus* nouveau.

Par L. GOUX.

Récemment encore la faune française ne comprenait qu'un *Trionymus*, *T. perrisii* (Sign.), espèce type du genre, décrite par SIGNORET, en 1875, sous le nom de *Westwoodia perrisii*. Depuis une quinzaine d'années, d'assez nombreuses espèces décrites en particulier d'Angleterre (par GREEN), d'U.R.S.S. (par KIRITSHENKO), d'Égypte (par HALL) ont enrichi la faune européenne et méditerranéenne.

Dans diverses notes antérieures (Goux, *Bull. Soc. Ent. France* : 1933, p. 234-236, 1935, p. 92-96, 1937, p. 93-94), j'ai fait connaître l'existence en France de trois espèces décrites d'Angleterre, *T. tomlini* Green, *T. pulverarius* Newt. et *T. dactylis* Green et d'une décrite d'Islande, *T. thulensis* Green. A ces espèces, on peut ajouter *T. diminutus* (Leon.) et *T. balagnus* Bal. espèce aberrante décrite de Corse.

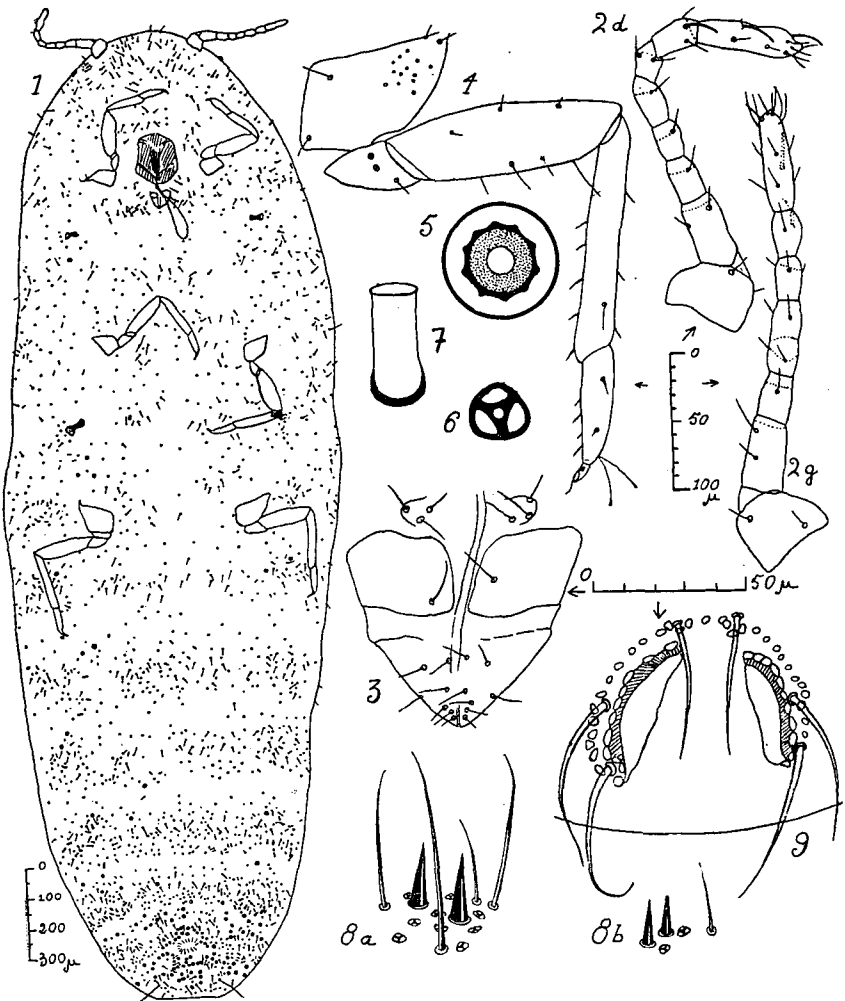
Dans la présente note je fais connaître une espèce inédite que j'ai découverte à Marseille.

#### *Trionymus aberrans* n. sp.

Femelle adulte (holotype fig. 1-9). Corps allongé, subparallèle, de couleur jaunâtre ; de 3050  $\mu$  environ de longueur sur 1150 de largeur, chez l'holotype. Au moment de la parturition la taille peut être un peu plus grande. Extrémités antérieures et postérieures arrondies. Sécrétion cireuse faible. Au moment de la ponte, il n'y a pas formation d'un ovisac bien défini.

*Antennes* (fig. 2d et 2g). Formées normalement de 8 articles (fig. 2d) le dernier article est le plus long ; le 2<sup>e</sup> est notablement plus grand que le 3<sup>e</sup>, il porte l'habituel pore sensoriel. Soies assez nombreuses et courtes dis-

posées comme l'indiquent les figures. Chez l'autre antenne figurée (fig. 2 g) la division qui sépare les articles 4 et 5 est à peine indiquée, de telle sorte qu'il peut paraître n'exister que 7 articles.



*Trionymus aberrans* n. sp. Femelle adulte (holotype).

FIG. 1, face ventrale. — FIG. 2, antennes. — FIG. 3, mentum. — FIG. 4, patte postérieure. — FIG. 5, filière discoïdale. — FIG. 6, filière triloculaire. — FIG. 7, filière tubulaire. — FIG. 8, cerarii. — FIG. 9, cercle anal.

Oeil proéminent mais assez petit, inséré latéralement un peu en arrière des antennes.

*Mentum* (fig. 3) un peu moins long (60 µ) que large (75 µ) en triangle isocèle à côtés légèrement arrondis ; le sommet, pointu, porte une quinzaine

de soies (cf. fig. 3). La boucle rostrale atteint une longueur égale à un peu plus du double de celle du mentum.

*Pattes* (fig. 4, patte postérieure). Bien développées, dépassant la marge du corps, assez grêles. Les pattes postérieures atteignent un peu plus de 500  $\mu$  de longueur, leur hanche est pourvue, sur ses deux faces, de pores peu nombreux, petits à contours nettement délimités. Trochanter avec les sensoria habituels (2 sur chaque face). Tibia à bords parallèles ; tarse égal à peu près à la moitié du tibia. Ongle dépourvu de dent. Digitules tarsaux et unguéaux bien développés, dilatés à leur extrémité. Les pattes intermédiaires et antérieures diffèrent par leur taille plus faible et l'absence de pores sur les hanches.

Stigmates non accompagnés d'un groupement particulier de filières. Les stigmates postérieurs sont un peu plus grands que les antérieurs.

*Revêtement cuticulaire ventral* (holotype fig. 1). La face ventrale porte 3 types de filières. A) Des filières discoïdales (fig. 5) du type fréquent chez les *Pseudococcus*, *Trionymus*, *Phénacoccus*. Elles ont un diamètre d'environ 7,5  $\mu$ . Elles présentent au centre un cercle clair d'environ 1,8  $\mu$  de diamètre, puis un cercle dentelé sur les bords ( $d = 5 \mu$ ). Les dents, au nombre d'une dizaine, correspondent à des amorces des cloisons radiaires qui séparent les loculi dans les filières discoïdales pluriloculaires. Elles sont pratiquement limitées aux deux derniers segments abdominaux et groupées, en particulier, autour de la vulve. Sur l'antépénultième segment il en existe encore quelques-unes. Ailleurs elles sont très rares et ne remontent pas au delà des stigmates antérieurs. B) Des filières triloculaires (fig. 6) réparties uniformément sur toute la surface. Elles atteignent environ 3,7  $\mu$  de diamètre. C) Des filières tubulaires (fig. 7) assez abondantes sur les 5 derniers segments abdominaux, plus rares en avant. Elles remontent jusqu'au niveau des antennes. Elles sont de dimensions variées, les plus grosses atteignent environ 7,5  $\mu$  de longueur ; leur pore externe a un diamètre d'environ 3,2  $\mu$  ; leur extrémité interne est arrondie. Je n'ai pu observer de tigelle. Certaines sont notablement plus étroites, leur diamètre pouvant ne pas dépasser 1,8  $\mu$ .

Poils relativement courts et peu nombreux. Pas d'impression ventrale. Sur la fig. 1, j'ai cherché à représenter la disposition des filières discoïdales (gros points tels que  $d p$ ), des filières triloculaires (petits points tels que  $d t$ ), des filières tubulaires (bâtonnets tels que  $t$ ) et des soies ( $s$ ), telle que je l'ai observée chez l'holotype.

*Revêtement cuticulaire dorsal*. Il est formé essentiellement de filières tubulaires réparties uniformément sur toute la surface. Elles sont moins nombreuses que sur la face ventrale. Les filières tubulaires sont également beaucoup moins nombreuses que sur la face ventrale et plus particulièrement localisées sur les régions pleurales. Les filières discoïdales manquent presque complètement (chez l'holotype j'en observe 3 situées latéralement sur le dernier segment). Soies plus courtes que les soies ventrales non spiniformes.

Deux paires de fovéoles dorsales, peu visibles, car elles ne sont marquées ni par un épaississement des lèvres, ni par un groupement de soies ou de filières.

*Cerarii*. — Seules les deux paires postérieures sont différenciées. La dernière paire (fig. 8 a) est composée de 2 épines ayant environ 17,5  $\mu$  de longueur et 5  $\mu$  de diamètre à la base, accompagnées d'une dizaine de filières triloculaires et de 3 ou 4 soies inégales (pouvant être presque spiniformes).

L'avant-dernière (fig. 8 b) est constituée de 2 épines (1 = 14  $\mu$  environ) accompagnées de 3-4 filières trilobulaires et d'une soie située en arrière, un peu à l'écart.

Vulve bien apparente.

Cercle anal (fig. 9) situé dorsalement, assez particulier. Il est en fer à cheval, ouvert vers l'arrière. Il est formé d'un double réseau de pores et porte 6 fortes soies atteignant de 40 à 60  $\mu$  de longueur.

Lobes anaux non marqués, indiqués simplement par une longue soie d'environ 140  $\mu$  de longueur) accompagnée de 2-3 autres beaucoup plus courtes et assez éloignées d'elle.

*Variations.* — Je n'ai pu examiner qu'un petit nombre d'individus. Les seules variations observées (à part la taille) concernent les antennes. J'ai trouvé une antenne 7 articulée analogue à celle qui est figurée et une autre (chez un individu différent) 9 articulée par suite d'une division assez marquée du dernier article.

*Larve 1<sup>o</sup> stade.* — Dans cette note, je me contenterai de fournir la courte diagnose suivante de la larve 1<sup>o</sup> stade.

Antennes et pattes épaisses. Les premières de 6 articles. Mentum en triangle équilatéral. Stigmates accompagnés d'une filière trilobulaire. Revêtement cuticulaire constitué par des filières trilobulaires et par des soies. Cerarii différenciés réduits à la dernière paire qui est composée de 2 épines accompagnées d'une filière trilobulaire. Cercle anal circulaire muni de 6 soies.

*Biologie.* — J'ai découvert cette espèce sur *Avena* sp. (Graminae) à Marseille (1-VIII-1936) en même temps qu'une *Ripersia* très voisine de *R. criбата* Menozzi. Elle vit en dedans des gaines foliaires. Au moment de la récolte les femelles étaient arrivées à complète maturité ; certaines avaient même déjà achevé leur ponte.

*Affinités.* — *T. aberrans* n. sp. est une espèce assez particulière qui se caractérise principalement par la constitution du cercle anal, par l'absence d'impression ventrale et par le faible développement des cerarii. Par l'allure très spéciale de son cercle anal très ouvert en arrière, elle se distingue nettement des autres espèces du genre. Par l'absence d'impression ventrale elle se sépare des *T. Perrisii* (Sign.) (au sens de MARCHAL), *T. dactylis* Green, *T. tomeini* Green, *T. pulverarius* Newst, *T. thulensis* Green. Par le faible développement des cerarii elle se distingue de *T. balagnus* Bal. (espèce aberrante peut-être mieux placée parmi les *Phenacoccus*).

Par l'absence d'impression ventrale elle se rapprocherait de diverses espèces, décrites d'Égypte par HALL (comme *T. crini*, *T. masrensis*, *T. angustifrons*, *T. polyporus*) dont elle se distingue nettement par les autres caractères (cerarii, cercle anal).

Par l'absence d'impression ventrale, par le faible développement des cerarii elle se rapproche de *T. phenaccooides* Kir. dont elle se distingue par le nombre beaucoup moins grand des filières et par les pattes plus grêles. En outre, le cercle anal est beaucoup plus ouvert en arrière.

En résumé, *T. aberrans* n. sp. est une espèce assez aberrante par l'ensemble de ses caractères. Toutefois elle correspond bien aux caractères généraux du genre *Trionymus*.